



A Chambéry, la croisée de pierre (A) et la fenêtre à meneau (B) sont largement représentées dans tout le centre ancien, dans la construction noble comme dans la construction modeste.

Ces croisées apparaissent à la fin du XIII^e siècle et persisteront jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Elles sont réalisées en calcaire de Lémenc ou en molasse.

MENEUX ET CROISILLONS DE LA CROISEE DE PIERRE

La baie se compose de quatre compartiments séparés verticalement par un élément appelé *meneau* et horizontalement par un *croisillon*. La disparition de l'un de ces éléments rend le modèle illisible.

Les principaux indices pour repérer une croisée détruite sont les suivants:

- Le linteau est constitué de deux pierres en appui sur le meneau; avec la suppression du meneau, l'appui intermédiaire est souvent remplacé par un clavetage de bois ou de métal entre les deux parties du linteau. Cette transformation s'accompagne parfois d'un léger mouvement par tassement de la maçonnerie au dessus de la baie, qui provoque une fissure verticale.

- Le croisillon est encastré dans le pied droit de la baie. Sa suppression est, en général, lisible sur la maçonnerie, soit par la trace d'un empochement, soit par la présence d'une assise de pierre moins haute.

compartiment

croisillon

meneau

plinthe

appui



PROPORTIONS DE LA BAIE

La partie haute, située au dessus du croisillon, est généralement dans des proportions proches du carré (D); pour la partie basse, sous le croisillon, les formes peuvent varier et atteindre des dimensions verticales importantes (E).

PROPORTION DE LA MENUISERIE

Les parties dormantes étaient enchâssées dans la feuillure de la pierre en laissant un cochonnet quasiment inexistant.

Les pièces d'appui, posées en feuillure dans la pierre et les traverses basses des ouvrants étaient réduites, avec ou sans jet d'eau.



DECOR ET MOULURES

Le décor peut être simple (chanfrein plat ou concave) ou travaillé. Les meneaux et croisillons peuvent affleurer le nu extérieur de la baie ou être en retrait.

Une plinthe, simple ou décorée, asseoit les piédroits et les meneaux (F).

Dans l'appareil de pierre caractéristique de la croisée, au point d'appui des deux linteaux sur le meneau et à l'endroit de l'assise du croisillon sur le piédroit, il est courant que la moulure se retourne sur les éléments de partition de la baie (G). Lorsqu'ils ont disparu, la trace de ce décor apparaît en section sur la partie du meneau ou du croisillon tronquée.



APPUIS DE BAIE

L'appui de la baie peut être:

- non saillant, sur les croisées les plus sobres (H),
- saillant, constitué principalement d'un chanfrein droit, concave ou convexe, sur les baies à décor simple (I),
- saillant et mouluré pour les baies plus richement ornementées (E).

L'appui peut être propre à la baie, commun à un ensemble de fenêtres situées sur le même niveau ou filant sur une partie de la façade.

La restauration de cet élément doit tenir compte de cette caractéristique essentielle pour la fenêtre, mais aussi pour la composition d'ensemble de l'élévation.



Prescriptions et recommandations



RESTAURATION ET RESTITUTION

Le choix de la restauration, ou de la restitution, d'une fenêtre à meneau (J) ou d'une croisée (K), est conditionné par différents paramètres:

- harmonisation de la façade ou mise en évidence des "cicatrices" de l'histoire de la construction et de la stratification historique liée à l'évolution du bâtiment,
- impératifs structurels (présence de fissures dues à une modification de la baie)...



MENEaux ET CROISILLONS

Une restauration comme une restitution est, de préférence, documentée ; c'est-à-dire que l'on retrouve avec certitude l'emplacement des éléments de pierre détruits ou déposés (meneau, croisillon, appui) et les éléments constituant le décor mouluré (soit sur les piédroits et linteaux, soit sur les autres baies de la façade).

Le relevé précis, avant travaux, des baies à restaurer est exigé. Il conditionnera le parti de restauration.

Le décor particulier de chaque baie devra être restitué. En (L), la baie de gauche est à meneau et piédroits sans décor, celle de droite présente un chanfrein plat. En (K), il faudrait retrouver l'ensemble des moulurations.

En l'absence d'information sur le décor dû à une trop grande dégradation des éléments (molasse extrêmement fragile), il sera toujours préférable de privilégier un traitement simple (droit ou chanfreiné) ou un épannelage de la moulure.

Techniquement, la reprise des éléments d'une fenêtre doit être réalisée avec la même pierre; l'emploi d'une pierre différente (baie et meneau en molasse, croisillon en calcaire) peut provoquer des altérations (érosion, desquamation, pulvérulence...) sur le matériau le plus tendre.

L'interprétation en menuiserie du croisillon est interdite.



PROPORTIONS

Chaque compartiment de la baie était rempli par un élément menuisé constitué d'un seul ouvrant sur châssis fixe (le recouvrement de deux vantaux n'existait pas ou n'était pas fiable).

Il faut privilégier ce principe d'un seul ouvrant à la française par compartiment (M) et éviter les deux ouvrants à recouvrement (C, N). Il faut exclure la pose d'un seul châssis sur la hauteur de deux compartiments superposés.

L'augmentation des sections des pièces d'appui et des jets d'eau sur les parties ouvrantes peut modifier le volume vitré et sa répartition et peut détruire la proportion carrée du compartiment situé au dessus du croisillon.



OCCULTATION

La croisée, comme la baie à meneau, était occultée par un volet (battant plein intérieur) fixé sur les ouvrants de la baie, en général sur les mêmes fiches.

Le contrevent (battant extérieur) est interdit (O) ; il ignore le compartimentage ; visuellement, en position ouverte, il élargit la baie sur la façade. Le scellement des gonds métalliques dans les parties en pierre éclate la pierre (P), casse l'arête saillante et altère les parties moulurées des piédroits.

Il est impératif de déposer les contrevents et les éléments scellés nécessaires à leur fonctionnement pour revenir à une occultation intérieure.